



Appel à communications

Le Pôle Carrières Sociales ISIAT-IUT Bordeaux-Montaigne et l'UMR CNRS 5319 PASSAGES, l'Université Bordeaux Montaigne, en partenariat avec l'École Polytechnique de Lisbonne, l'Institut d'Études Politiques et Sociales d'Aragon, le CRAJEP, le CNFPT et la Chaire UNESCO ISNoV (Intervention sociale non-violente), organisent le 39^{ème} colloque international de l'ISIAT qui se déroulera à Bordeaux les lundi 23 et mardi 24 janvier 2023, sur le thème :

Économie sociale et solidaire et Animation socioculturelle : Quelles contributions dans la résilience des territoires ?

Argumentaire

L'économie sociale et solidaire (ESS)¹ vise à favoriser un développement endogène, démocratique et inclusif. Elle repose en effet sur la reconnaissance de l'importance des initiatives citoyennes, indissociables d'une prise de parole en faveur de la modification des

¹ Nous ne tentons pas d'essentialiser l'économie sociale et solidaire et nous mesurons pleinement le fait que les entités et mouvements qui sont présentés sous le vocable « économie sociale et solidaire » et « animation sociale et socioculturelle » sont des lieux d'expressions plurielles de croyances, d'approches, de modalités d'action différentes, de posture par rapport au marché parfois contradictoires voire conflictuelles. Compte tenu de cette pluralité, les points de vue attribués à l'une ou l'autre de ces entités sont des figures d'Épinal qui n'ont pas vocation à gommer les spécificités et les controverses au sein de ces mouvements. En fait, il n'y a pas UNE Animation socioculturelle, ni UNE économie sociale et solidaire mais des courants et idéologies qui varient quant à leurs positions par rapport au libéralisme.

politiques publiques à leur égard. L'ESS se singularise notamment parce qu'elle articule les dimensions « réciprocaire » et redistributive de la solidarité pour renforcer la capacité de résistance de la société à l'atomisation sociale ; aussi en ce qu'elle souligne l'importance d'associer les parties-prenantes à travers la constitution de lieux d'échanges et de dialogues que l'on peut qualifier « d'espaces publics de proximité » : en cela, la volonté de l'ESS est de retrouver une capacité de mobilisation, pour devenir « une force de transformation » et « le relais des initiatives citoyennes » (Laville, 2014).

Pour sa part, l'animation sociale et socioculturelle (ASSC), en tant que processus d'empouvoirement social, culturel et politique (Lafortune, Augustin, Belanger et Gillet, 2010), peut être appréhendée comme un acteur d'hybridation et un amortisseur des chocs et tensions qu'induit le capitalisme néolibéral (Bajoit, 2021 ; Ndiaye, 2022). Initialement construite autour d'activités de production, d'élucidation et de facilitation (Gillet, 1995), l'animation prend désormais en charge les nouvelles questions de société : fortes inégalités, discriminations, exclusions, pauvreté, précarité alimentaire, « malbouffe », relégation socio-spatiale, mal-logement, errance, dépendance, etc.

Sur ces problématiques participatives du meilleur vivre ensemble, de cohésion sociale et de pacification des différentes conflictualités de la cité, l'animation socioculturelle s'appuie sur le capital axiologique (système de valeurs) et les méthodes d'intervention de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. Les finalités réparatrices et intégratives sont entendues dans leur acception la plus large et permettent de réinterroger les rapports entre l'animation socioculturelle et le politique (Richelle, Rubi et Ziegelmeyer, 2013) et plus spécifiquement l'accès aux droits et la justice sociale.

De par leur caractère émancipateur et réparateur postulé, l'animation socioculturelle et l'économie sociale et solidaire sont appelées à mettre au travail, conjointement, l'empouvoirement et l'intégration réhumanisante et socialisante des habitants (Ndiaye et Tozzi, 2021 ; Ndiaye, 2022 ; Ziegelmeyer, 2010). Dans cette perspective l'action de l'ASSC et de l'ESS revendiquent leur lien avec les territoires et ont à voir avec la résilience de ces derniers.

Un territoire est considéré comme « résilient » lorsqu'il s'est doté d'une capacité d'anticipation, de réaction et d'adaptation aux risques. La résilience exige que le territoire recèle de ressources (acteurs, savoirs endogènes, modes de gouvernance et de régulation, etc.) lui permettant de se mettre en mouvement afin de « rebondir » grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation, pour évoluer vers un nouvel état en « équilibre dynamique » tout en préservant ses fonctionnalités techniques, sociales et relationnelles (Villar & Guézo, 2017). Cette aspiration politique s'entend comme choisie démocratiquement et construite collectivement, ce qui nécessite la participation des citoyens et de leurs collectifs.

Considérant ce substrat fécondant, des approches des acteurs de l'animation socioculturelle et de l'économie sociale et solidaire sont mobilisées aux côtés de l'action publique locale pour travailler les fractures et l'émiettement de la société, générés par le néolibéralisme. Ces fractures multiples qu'elles entraînent, amènent les animateurs socioculturels et les acteurs de l'économie sociale et solidaire à devoir faire face à une intersectionnalité subie par certaines composantes minorisées de la société.

Le rapprochement opéré entre l'économie sociale et solidaire, l'animation socioculturelle et l'action publique locale intervient dans un contexte historique de recul de l'État et de renforcement de l'emprise néolibérale. Face aux conséquences des politiques d'austérité de l'État, dans un contexte de néolibéralisme affirmé, les acteurs de la société civile ont initié

une multitude d'initiatives avec l'aide, le soutien ou l'instigation de l'État (Laville, 1994). Les expérimentations auxquelles elles ont donné lieu sont reconnues comme des *success stories* là où les secteurs public et privé ont échoué séparément ou même en partenariat (Lévesque et Mendell, 2005). À côté de ces initiatives accompagnées par les pouvoirs publics, d'autres ayant la volonté de rompre avec l'État, ont vu le jour pour porter de nouvelles modalités de développement ascendantes et conflictuelles (Ndiaye, 2010 ; Fontan, Hamel et Morin, 2012), qui s'apparentent aux mouvements sociaux en démontrant que l'ESS et l'ASSC sont un levier rendant possible la « prise en main de sa vie » (Prades et Costa-Prades, 2005).

Les coalitions d'acteurs, qui découlent de ce substrat, prétendent à une fabrique alternative du « développement local ». D'abord, parce que l'incitation en faveur d'un ancrage local de l'économie constitue la voie la plus sûre pour conférer une dimension engageante et humaine aux investissements. L'ESS et l'ASSC ont en commun une culture de l'émancipation, de l'empouvoirement et du refus des exclusions (Ndiaye, 2022). Les acteurs de la proximité œuvrent pour la réhabilitation des corps enfermés dans des formes de disqualification sociale (Paugam, 2012), à des échelles infra-territoriales et interstitielles. C'est ce qui justifie leur invitation à des coopérations autour d'une gouvernance territoriale à enjeux multiples.

Les questions de vivre-ensemble, d'inclusion, de réduction des inégalités, du « bien manger » soulèvent des enjeux de citoyenneté, de justice sociale, et peuvent aussi constituer des moteurs de dynamiques économiques relocalisées. La dimension de justice sociale réparatrice, restaurative et commutative est centrale dans un contexte de relégation socio-spatiale et de violences institutionnelles et systémiques (Tozzi, 2021). Ces phénomènes de « ghettoïsation » justifient l'opportunité d'interventions parfois paradoxales des acteurs de l'ESS et des animateurs socioculturels dans les territoires. En effet, ils se retrouvent à naviguer entre deux polarités : l'entropie et la néguentropie (Gillet, 1995).

L'entropie s'apparente à la normalisation/reproduction sociale, une sorte de dégradation/régression qui rime avec adaptation, intégration, contrôle social d'un appareil idéologique d'État, d'un pouvoir et d'un modèle de domination, aliénation, conformité, conformation, reproduction du système capitaliste. Alors que la néguentropie tend vers une émancipation-transformation sociale, renvoyant à des valeurs et aspirations émancipatrices telles que la vitalité, le dynamisme, l'action, le mouvement, le changement, la stimulation, la participation, la démocratie, l'autonomie, l'autodétermination, le dépassement, la revendication, la critique, la contestation, voire la subversion, le contre-pouvoir, l'affirmation dans l'espace public (stand up), la réalisation de soi, etc.

Ils se retrouvent ainsi à la fois garants de la pérennité du système en assurant (ou contribuant à) la reproduction sociale et acteur de changement. Le passage d'une polarité à l'autre, selon les missions à accomplir, finit par poser la question de l'identité et des valeurs des acteurs de proximité².

Ces concours des acteurs de l'ESS et des animateurs socioculturels à la réalisation d'aspirations émancipatrices attestent à la fois de la complexité de la résilience territoriale et de la volonté de mise en cohérence et d'articulation des politiques publiques à des initiatives habitantes. Ce rapprochement entre acteurs publics locaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire et animateurs socioculturels atteste aussi de la nécessité d'engager des actions spécifiquement inédites capables de lutter contre les violences institutionnelles et systémiques.

² Nous postulons que les besoins de proximité géographique, permettant de réaliser une coopération, supposent nécessairement que les agents soient localisés les uns près des autres.

Le colloque entend positionner le « territoire » comme un opérateur principal, un mode de régulation, tout en cherchant à mettre en lumière le fait qu'il est question d'un niveau mésoéconomique, c'est-à-dire intermédiaire, partiel et inachevé. L'échelle territoriale adoptée semble donc adaptée à la concertation, la coopération et la coordination d'acteurs en vue de trouver des solutions inédites aux nouveaux besoins sociaux. Dans cette perspective, on peut s'inspirer des travaux d'Alfred Marshall qui ont montré que les économies d'échelle peuvent provenir d'effets externes produits par le contexte dans lequel s'insère le système productif (organisation sociale, gouvernance politique, culture, histoire, etc.) et dont les firmes ancrées dans le territoire peuvent naturellement bénéficier. Il analyse, de ce fait, les effets d'agglomération sous l'angle des économies externes. Ainsi, les économies externes expliquent à la fois la co-localisation des acteurs et l'efficacité globale du territoire qui génère des avantages à se trouver à proximité.

Axes de propositions

Pour répondre à ce questionnement, quatre axes sont proposés (sans prétendre à l'exhaustivité) pour accueillir les contributions :

Axe 1 : L'objet de ce premier axe est d'interroger **les schémas de pensée et les cadres de l'action publique locale**, dans leurs relations avec les acteurs de proximité autour des préoccupations de gouvernance des territoires et de leur mise en résilience. La diversification des approches de la gouvernance territoriale, qui introduit en quelque sorte une certaine agilité, atteste de la complexité de la nouvelle question territoriale. Comment les territoires se dotent-ils de capacités d'anticipation, de réaction et d'adaptation aux risques ? La résilience exige que le territoire recèle de ressources.) lui permettant de se mettre en mouvement afin de rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation, pour évoluer vers un nouvel état en « équilibre dynamique » tout en préservant ses fonctionnalités techniques, sociales et relationnelles, qu'en est-il ? L'aspiration politique à une résilience systémique devrait être choisie démocratiquement et construite collectivement, ce qui nécessite la participation des citoyens et de leurs collectifs. Ce type d'approche permet de s'interroger sur les cadres de la coopération comme levier de développement résilient. Ainsi, quelle place pour les acteurs locaux (ESS et Animation socioculturelle) dans le développement résilient des territoires ? Quelle inscription territoriale de leurs dynamiques ? Participation avec, sans ou contre les pouvoirs publics locaux : quelles stratégies d'acteurs ? Quels sont les positionnements habituellement adoptés ? L'approche d'un développement résilient permet-il d'ériger des remparts à la mondialisation à l'image des villes se décrétant hors Accord général du commerce des services (AGCS) de l'Organisation mondiale du commerce ? Territorialiser l'action est-il la clé de voute du développement résilient ? Comment reconfigurer les spatialités à l'aune des changements globaux ?

Axe 2 : **Les dynamiques territoriales :** En réactivant les dynamiques territoriales impliquant tous les acteurs concernés (élus, acteurs économiques, socioculturels et sociaux, citoyens) et en faisant preuve d'anticipation, les stratégies de résilience peuvent remettre le territoire en mouvement et lui ouvrir de nouvelles perspectives de développement (Tanguy & Charreyron-Perchet, 2013). Transversalité, spécificité et vitalité des territoires conduisent-elles potentiellement à des coopérations inédites allant dans ce sens ? Avec l'amenuisement des ressources financières, le nouveau marqueur à l'œuvre met les acteurs de l'économie sociale et solidaire en concurrence par le biais des appels à projets. Ce qui les pousse dans un système de balancier entre

adhésion volontaire et enrôlement à la gouvernance territoriale. La diversité des acteurs, leurs identités multiples et singulières et leurs modalités d'intervention peuvent-elles devenir un facteur de renforcement de telles coopérations ? La fragilité de certaines coopérations remet en questionnement l'adhésion et l'implication des acteurs. Les justifications de ces remises en cause peuvent être recherchées dans les mises en réseaux imposées par les politiques publiques et l'introduction d'aspects normatifs et de temporalités exogènes aux logiques des acteurs locaux. Les tensions entre intentions et réalités introduites par l'action publique locale dans les cercles de la coopération constituent des freins qui méritent d'être étudiées. Ainsi, la mise en réseau telle que développée constitue une tentative d'évitement de la concurrence. Alors que les appels à projets introduisent une mise en concurrence déguisée. Quelles analyses peut-on proposer pour l'intelligibilité de ces nouvelles logiques et leurs conséquences sur les dynamiques de territoire ?

Axe 3 : Animation sociale et socioculturelle et Économie sociale et solidaire : de acteurs de l'inclusion et de l'insertion ? Les approches participatives, construites avec les habitants, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les animateurs socioculturels, constituent pour l'action politique locale des tentatives de renouvellement par l'expérimentation de nouvelles formes de gouvernance territoriale, de résistances aussi aux violences sociales structurelles. Travailler en contexte néolibéral avec moins de moyens nécessite des stratégies adaptatives : comment transcender l'équation ? Comment donner à voir les plus-values sociales des expérimentations habitantes : habitat participatif ; habitat groupé ; habitat temporaire ; habitat d'urgence ; tiers lieux ; espaces de co-working ; zones à partager ; de jardins partagés ; de composts collectifs ; achats groupés ; circuits courts ; AMAP ; supermarchés coopératifs ; épiceries solidaires ; inclusion alimentaire ; aide alimentaire ; agriculture urbaine ; PAT ; Études de cas d'expériences singulières les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ; Coopératives de production et de fourniture d'énergie comme Enercoop ; Programmes territoriaux de coopération économique (PTCE) sur la restauration collective, sur la filière bois, sur la boulangerie, l'alimentation, etc. ; Structures d'éducation populaire ; Vélo-popote...

Axe 4 : Comment travailler la résilience par l'auto-organisation horizontale et collective ? Avec quels outils de gouvernance ? La résilience d'un territoire repose sur la capacité de préparation et d'anticipation de la collectivité qui y vit. Elle s'appuie également sur la capacité de ses habitants et des acteurs à s'auto-organiser face aux chocs et crises, à faire preuve de solidarité, à créer des réseaux locaux d'entraide. Cette faculté d'auto-organisation, horizontale et collective, dépend fortement de la cohésion sociale. Un territoire, pour renforcer sa résilience, cherchera donc à conforter la cohésion sociale, en valorisant la culture et les savoir-faire locaux, en soutenant les solidarités, en réduisant les inégalités et en prenant en compte les personnes les plus vulnérables. La cohésion sociale et la solidarité des acteurs contribuent à réduire le temps de sidération lié à un choc, favorisent la capacité d'agir et la mise en mouvement, limitant par-là les conséquences psychosociales. Comment développer cette culture de l'appartenance à un collectif ? Comment susciter, favoriser l'auto-organisation horizontale et collective ? Comment accompagner de telles dynamiques ?

Les contributions, comme pour chaque édition des colloques de l'ISIAT, réuniront travaux de recherche, recherche-action, recherche participative, retours réflexifs de terrains et d'expériences. Le colloque se veut un espace fécond de rencontres, de croisement

d'approches différentes et de dialogue entre les acteurs académiques et professionnels. Les propositions reçues devront s'inscrire dans l'un des axes thématiques retenus. Dans la perspective d'enrichir le corpus des contenus de ce colloque, les organisateurs souhaitent, plus encore que d'habitude, une appropriation plus large et plus poussée de la question de la résilience des territoires, à la fois par les acteurs de l'ESS et les animateurs socioculturels.

Bibliographie

BAJOIT, Guy. (2021). *Le Capitalisme néolibéral. Comment fonctionne-t-il ? Et comment le combattre ?* Éditions Academia-L'Harmattan.

CARIMENTRAND Aurélie, CHEVALIER Marius, ROSPABE Sandrine (2017) *Animation & économie sociale et solidaire*, Carrières sociales éditions.

FONTAN, Jean-Marc., HAMEL, Pierre. et MORIN, Richard. (2012). *Ville et conflits. Action collective, justice sociale et enjeux environnementaux*. Presses de l'Université Laval, collection Études Urbaines.

GILLET, Jean-Claude. (1995). *Animation et animateurs, le sens de l'action*, Éditions L'Harmattan, Collection « Animation et territoires ».

LAFORTUNE, Jean-Marie. AUGUSTIN, Jean-Pierre. BELANGER, Paul. et GILLET, Jean-Claude. (2010). « Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales », in *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, n° 1, p. 1-12, novembre.

LAVILLE, Jean-Louis. (2014). « Renouveler la social-démocratie par l'économie sociale et solidaire » In : *Économie sociale et solidaire : De nouveaux référentiels pour tempérer la crise* [en ligne]. Paris : Institut de la gestion publique et du développement économique.

LAVILLE, Jean-Louis. (dir). (1994). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Desclée De Brouwer, collection Sociologie économique.

LÉVESQUE, Benoit. et MENDELL, Marguerite. (2005). « L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 32 | 2005, mis en ligne le 01 juillet 2005. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/852>.

NDIAYE, Abdourahmane. (2010). « *Économie solidaire et démocratie participative locale* », Marché et Organisations, Cahiers d'Économie et de Gestion de la Côte d'Opale « *Économie solidaire, nouvelles trajectoires d'innovation sociale* », coordonné par Boutillier Sophie., Allemand Sylvain. n° 11, p. 73-92.

NDIAYE, Abdourahmane. (2022). « Économie sociale et solidaire, Éducation populaire, Animation sociale et socioculturelle : quel capital axiologique commun ? » in RICHELLE, Jean-Luc. (Coord.), *Jean-Claude Gillet et l'utopie de l'animation. Action, Formation, Recherche*, Carrières Sociales Éditions, collection « Études & Recherche », p. 193-206.

NDIAYE, Abdourahmane. et TOZZI, Pascal. (2021). « L'habitat participatif, une réponse à la violence du mal-logement » in TOZZI, Pascal. (dir.), *L'animation socioculturelle et l'intervention sociale face à la violence*, Carrières Sociales Éditions, p 189-210.

PAUGAM, Serge. (2012). « Les formes contemporaines de la disqualification sociale », *CERISCOPE Pauvreté*, 2012, [en ligne] URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/les-formes-contemporaines-de-la-disqualification-sociale>.

PRADES, Jacques. et COSTA-PRADES, Bernadette. (2005). *L'économie solidaire. Prendre sa vie en main*, Éditions Milan, collection Les Essentiels Milan n° 258, 2 Septembre 2005.

RICHELLE, Jean-Luc. RUBI, Stéphanie. et ZIEGELMEYER, Jean-Marc. (2013). *L'animation socioculturelle professionnelle, quel rapport au politique ?*, Carrières Sociales Éditions.

TANGUY, Jean Michel et CHARREYRON-PERCHET, Anne. (2013). « La résilience territoriale : un premier diagnostic. » *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 72, n° 4, p. 32-36.

TOZZI, Pascal. (dir.), (2021). *L'animation socioculturelle et l'intervention sociale face à la violence*, Carrières Sociales Éditions.

VILLAR, Clara. et GUÉZO, Bernard. (2017). *La résilience des territoires aux catastrophes*, CEREMA, Direction de la recherche et de l'innovation, Commissariat général au développement durable, série « Théma ».

ZIEGELMEYER, Jean-Marc. (2010). « L'empowerment : entre néolibéralisme et démocratie. Questions posées à l'animation », *Les Cahiers de l'ADES (Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés)*, n° 7, p. 93-100.

Responsable scientifique du colloque :

NDIAYE Abdourahmane, économiste, Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES.

Comité scientifique

CARIMENTRAND Aurélie, Maître de conférences en économie, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES.

CRUZ Cristina, Professeure, Ecole supérieure d'éducation, Institut Polytechnique de Lisbonne, Portugal.

D'ANDREA Nicolas, Maître de conférences en aménagement et urbanisme, IUT Bordeaux Montaigne UMR PASSAGES.

DUVERGER Timothée, Maître de conférences associé Sciences Po Bordeaux, Chercheur associé Centre Emile Durkheim

GREFFIER Luc, Maître de conférences en géographie, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES.

HERNANDEZ Yannick, Maître de conférences en sciences de l'éducation, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES

ITÇAÏNA Xabier, Directeur de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux/Centre Emile Durkheim

MONTERO Sarah, Maître de conférences en géographie, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES.

MONTGOLFIER (de) Clotilde, Maître de conférences en sciences de gestion, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES.

NIORTHE Dominique, Président du CRAJEP nouvelle aquitaine

NDIAYE Abdourahmane, Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES.

RUBI Stéphanie, Professeure des Universités en sciences de l'éducation, Université Paris Descartes, LACES-ERCEP3, OUIEP.

THUILLIER Mélanie, Directrice de la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) Nouvelle-Aquitaine

TOZZI Pascal, Professeur des Universités en aménagement et urbanisme, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES.

VOHLGEMUTH Laurence, Professeure, Ecole supérieure d'éducation, Institut Polytechnique de Lisbonne, Portugal.

WEHRLE Franck, Développeur de projet, innovation numérique, CNFPT Délégation Nouvelle Aquitaine.

Échéancier, modalités de soumission, informations diverses

- Envoi des propositions de communication jusqu'au **6 novembre 2022** minuit, aux adresses suivantes :

colloques-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

abdourahmane.ndiaye@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

- Les textes d'une page (2 000 à 2 500 signes espaces compris, hors bibliographie) seront envoyés en format Word, Times new roman, Police 12, interligne simple avec un titre, le nom et les coordonnées du communicant, le statut et organisme d'appartenance, l'axe de réflexion privilégié et un exposé synthétique présentant la problématique générale, le terrain ou les données mobilisées, les résultats ou axes de réflexion développés lors de la présentation, ainsi que les principales références bibliographiques.
- Retour des avis du comité scientifique : **fin novembre 2022**.
- Edition du programme définitif : **mi-décembre 2022**.
- Réception des textes complets (en vue d'une publication après expertise) : **jusqu'au 11 janvier 2023**.
- Dates et lieu du colloque : **lundi 23 et mardi 24 janvier 2023**, à l'IUT Bordeaux Montaigne, 1 rue Jacques Ellul, 33800 Bordeaux ; <http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/presentation-de-liut/plan-dacces-et-contact/>
- L'accès au colloque est gratuit. Les trajets, l'hébergement et les repas sont à la charge des participants.